

## ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 247291

DOMAINE : 8.3 Voirie

**Objet : Installation d'un échafaudage et d'une zone de chantier pour la réfection de la toiture de la maison de l'emploi**

**Lieu de la demande : Maison de l'emploi – 118 avenue Jean Jaurès – Square Esmieu  
Du 28/10/2024 au 28/12/2024**

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales articles L2213-1 et suivants.

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment les articles L2121-1, L2122-1, L2122-4 et L2125-1.

Vu le code de l'environnement et notamment les chapitres IV du titre V du livre V.

Vu le code de la route, notamment les articles R411-1 et suivants, R411-17 à R411-28 et R110-1 et suivants.

Vu le code pénal notamment l'article R610-5.

Vu le règlement de voirie de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

Vu la délibération n°22121633 du 16 décembre 2022 qui tarifie l'occupation du domaine public sur le territoire communal,

CONSIDERANT la demande du pétitionnaire : **ENTREPRISE CIT – 6 Allée de la Palun – 13700 MARIGNANE** pour le compte de la commune de MARIGNANE, qu'en raison des travaux susmentionnés, et qu'afin d'éviter tout risque d'accident, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement.

### ARRÊTE :

**Article 1 :** Le pétitionnaire est autorisé à entreprendre les travaux visés en objet et devra mettre en place et respecter les prescriptions en annexe.

**Article 2 :** Le pétitionnaire sera rendu responsable de tous dommages ou accidents résultant de ses travaux ou installation ou de l'insuffisance de la signalisation.

**Article 3 :** L'autorité de police municipale pourra ordonner la mise en fourrière des véhicules en infraction aux dispositions du présent arrêté, conformément à la matérialisation de la signalisation mise en place.

Fait à Marignane, le **23 OCT. 2024**

*Cet acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Mairie ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Marseille par courrier ou par saisine dématérialisée, via l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception en sous-préfecture.*



Le Maire,  
Eric Le Dissès



# ANNEXE A L'ARRETE DE CIRCULATION

En date du

## LOCALISATION DE LA DEMANDE

Maison de l'emploi - 118 avenue Jean Jaurès - Square Esmieu

13700 Marignane

## PROPRIETAIRE DE LA VOIE

METROPOLE

DEPARTEMENTALE

COMMUNALE

PRIVEE

## LE PETITIONNAIRE

Entreprise CIT

## Adresse

6 allée de la Palun 13700 MARIGNANE

## Tél./FAX

04 42 09 90 51

Mail [cit-travaux-mike@outlook.fr](mailto:cit-travaux-mike@outlook.fr)

## POUR LE COMPTE DE

de la commune de MARIGNANE

## DATES ET DUREE DES TRAVAUX

28/10/2024 au 28/12/2024

## NATURE ET DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Installation d'un échafaudage et d'une zone de chantier pour la réfection de la toiture de la maison de l'emploi

## Ouverture de tranchées conformément au Règlement de voirie CUMPM

Oui  Non

HORAIRES DE CHANTIER : 8h00 - 17h00

LONGUEUR TRANCHE 50 M

STATIONNEMENT INTERDIT + PANNEAUX

VOIRIE DE MOINS DE 3 ANS

ALTERNAT PAR FEUX TRICOLORES

30 KM/H

PROTECTION DES PIETONS

DANGER

PASSAGE PIETONS

CHAUSSEE RETRECIE

PASSAGE VL ET PL

TRAVAUX 1/2 CHAUSSEE

INSTALLATION D'UNE BENNE OU DE CLOTURE DE CHANTIER (PLAN CI-JOINT - ENTREPRISE)

CONES DE SIGNALISATION

INSTALLATION ECHAFFAUDAGE

BALISAGE DU CHANTIER

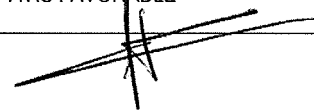
INSTALLATION NACELLE

DAET

AVIS/OBSERVATION Direction de l'Aménagement Urbain  
non soumis à accord

 PO

AVIS OBSERVATION Direction PNRQAD  
AVIS FAVORABLE





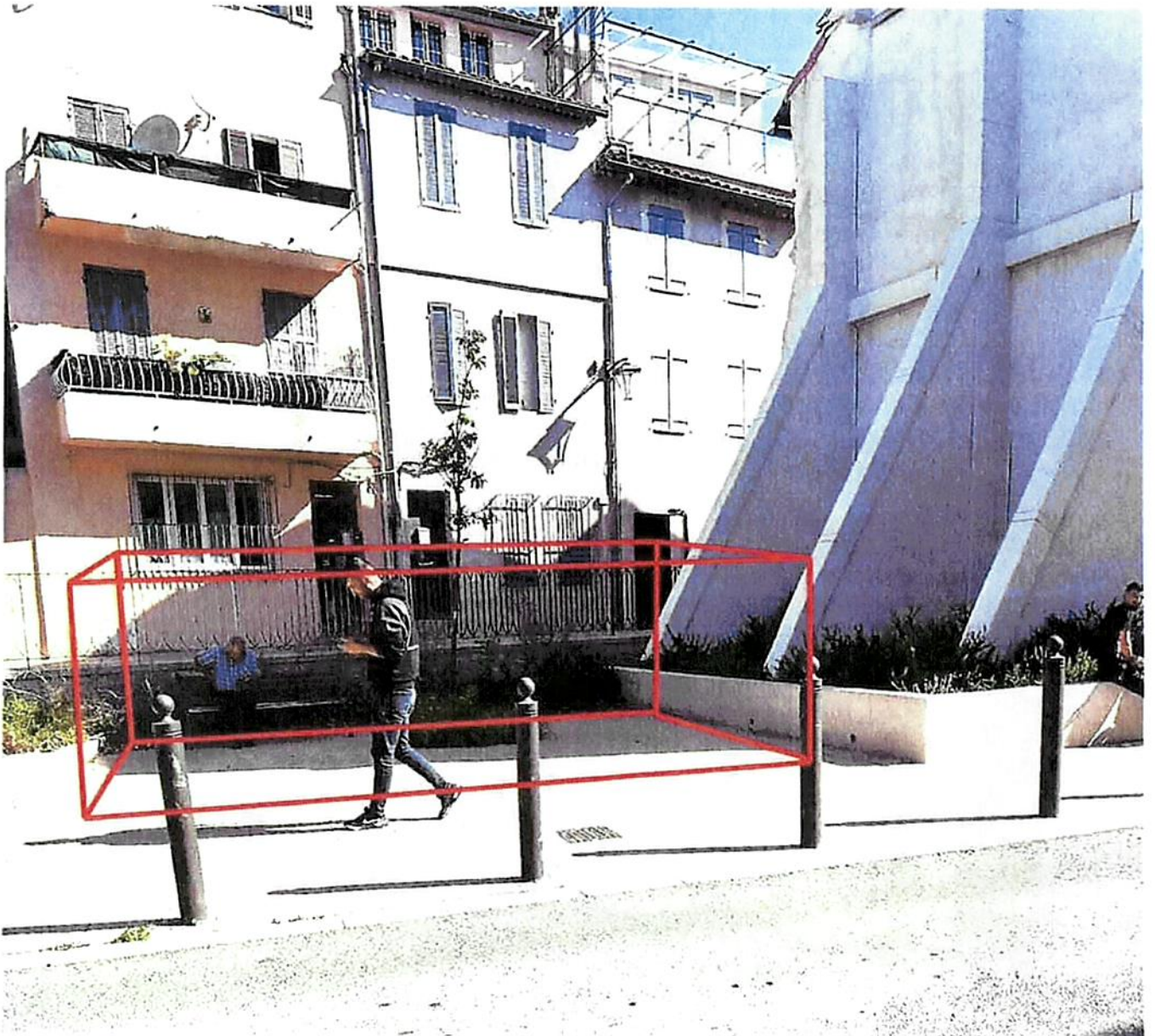
**CIT**

CONSULTANT INGENIERIE TERTIAIRE

## EMPLACEMENT VL



Barrières Heras 1,80x3,50 M



# DEMANDE D'ARRETE DE CIRCULATION



En date du 10/10/2024

## ADRESSE DES TRAVAUX

118 AVENUE JEAN JAURES  
13700 MARIGNANE

## LE PETITIONNAIRE (nom de l'entreprise effectuant les travaux)

CONSULTANT INGÉNIERIE TERTIAIRE

### Adresse (du pétionnaire)

6 ALLÉE DE LA PALUN

### Tél./FAX

04.42.09.90.51

### Mail

CIT-TRAVAUX-MIKE@OUTLOOK.FR

### Travaux pour le compte de (Nom)

MAIRIE DE MARIGNANE

## DATES ET DUREE DES TRAVAUX

DU 28/10/2024 AU 28/12/2024

## NATURE ET DESCRIPTION DE LA DEMANDE

RÉFECTION TOITURE MAISON DE L'EMPLOI

### Prescriptions techniques

Horaires de chantier

TRAVAUX DE NUIT

Passage VL et PL

STATIONNEMENT INTERDIT + Panneaux

### Installation

Echafaudage (dimensions) 11.50X10.30M

Benne (en m3)

Camion (tonnage)

**Joindre: plan de situation et le cas échéant autorisation d'urbanisme**

Formulaire renseigné à envoyer à l'adresse suivante: [dst@ville-marignane.fr](mailto:dst@ville-marignane.fr)